

[Text]

be wise for you to have a fall-back position and not be quite so adamant about not even considering a shortline railway?

Mr. Streach: Mr. Chairman, I do not want to prejudge what might happen in the future, because this item is far too serious to do that. I cannot prejudge what future governments may do, be they federal or provincial. We must deal with the issue before us.

This is not a position we have taken lightly. We have given it very serious consideration, because we acknowledge the importance of these industries to the economic viability of our province. We are in very difficult times in our province, as is the rest of this country. We think it would be an extreme mistake at this time to do anything with this rail line other than continuing the status quo. Again, I call upon the federal government to provide assurances to our province of a continued rail service. If the federal government were to provide that guarantee, then naturally our position would be different. I stated that clearly on February 6. But it has not done that, and, to the best of my knowledge, there is no immediate intention for it to do so.

Senator Forrestall: Would you share a monetary responsibility?

Mr. Streach: On running the line? We do not have the financial resources to provide the infrastructure that we now have in place. At this point in time, my response would have to be no.

Senator Forrestall: That is the federal position. They do not have any dollars either.

Senator Buchanan: They have a responsibility, though.

The Chairman: I wish to clarify a point that Senator Buchanan made earlier. In the evidence in our hearing of Thursday, February 27, Mr. Cantin, to whom Senator Buchanan referred, the legal counsel for Canadian National Railways—

Senator Graham: What was the page, Mr. Chairman?

The Chairman: It is page 9:21. Mr. Cantin says, in answer to a question from you:

I have the greatest respect for Mr. Matheson, whom I know very well, but with respect to this particular question, CN does not share the conclusion he has reached.

Senator Buchanan then says:

I do not want to get the Chairman upset, but I just want one other question on this same topic. Do you agree with Mr. Matheson that CN's mandate, as far as this line or any other, can only be sold with the consent of the Government of Canada and the Government of Nova Scotia?

Mr. Cantin says:

[Traduction]

tien du service, devaient échouer d'une façon ou d'une autre, n'auriez-vous pas intérêt à disposer d'une position de repli et à ne pas être si inflexible quant à l'éventualité d'une voie secondaire?

M. Streach: Monsieur le président, je ne veux pas présumer ce qui pourrait arriver dans l'avenir, parce que la question est beaucoup trop grave. Je ne peux présumer ce que les gouvernements futurs feront, qu'il s'agisse du fédéral ou des gouvernements provinciaux. Nous devons traiter la question qui nous est posée.

Nous n'avons pas adopté cette position à la légère. Nous y avons accordé une très grande considération, parce que nous reconnaissons l'importance de ces industries pour la santé économique de notre province, qui traverse une période très difficile, comme le reste du pays. Nous pensons qu'il serait extrêmement malheureux à ce moment-ci de faire quoi que ce soit d'autre que de préserver le statu quo en ce qui concerne cette voie ferrée. Encore une fois, je conjure le gouvernement fédéral de fournir des garanties à notre province en ce qui concerne le maintien du service ferroviaire. Si le gouvernement fédéral pouvait fournir cette garantie, notre position serait naturellement différente. J'ai clairement établi ce fait le 6 février dernier. Mais il ne l'a pas fait et il n'a pas, autant que je sache, l'intention immédiate d'agir en ce sens.

Le sénateur Forrestall: Partageriez-vous une responsabilité monétaire?

M. Streach: Quant à l'exploitation de cette voie? Nous n'avons pas les ressources financières pour fournir l'infrastructure que nous avons actuellement en place. À ce moment-ci, je devrais répondre «non».

Le sénateur Forrestall: C'est la position du fédéral. Ils n'ont pas d'argent eux non plus.

Le sénateur Buchanan: Par contre, ils ont une responsabilité.

Le président: J'aimerais éclaircir un point soulevé un peu plus tôt par le sénateur Buchanan. Le compte rendu de nos audiences du jeudi 27 février, auxquelles le sénateur Buchanan a fait allusion, indique que M. Cantin, conseiller juridique du CN—

Le sénateur Graham: À quelle page était-ce, monsieur le président?

Le président: La page 9:21. M. Cantin a dit, en réponse à une question que vous lui aviez posée:

«J'ai un respect énorme pour M. Matheson, que je connais très bien, mais le CN n'est pas d'accord avec la conclusion qu'il a tirée à propos de cette question particulière.»

Le sénateur Buchanan a répliqué:

«Je ne veux pas que le président se vexe, mais je poserai quand même une autre question sur le même sujet. Êtes-vous d'accord avec M. Matheson quand il dit que le CN, précisément en ce qui concerne cette voie ou toute autre voie de fait, ne peut la vendre qu'avec le consentement du gouvernement du Canada et du gouvernement de la Nouvelle-Écosse?»

M. Cantin a dit: